

HOTEL FONTFREYDE

CENTRE PHOTOGRAPHIQUE DE CLERMONT-FERRAND

APPEL À CANDIDATURE

Résidence photographique 2014 de la Ville de Clermont-Ferrand

*Appel à candidature disponible sur demande et téléchargeable sur
www.clermont-ferrand.fr/-hotel-fontfreyde-centre-*

Hôtel Fontfreyde - centre photographique
34 rue des Gras / 63000 Clermont-Ferrand
04 73 42 31 80 / fontfreyde-photographique-ville-clermont-ferrand.fr

www.clermont-ferrand.fr



LIEU DE LA RÉSIDENCE ET STRUCTURE D'ACCUEIL

CLERMONT-FERRAND

Capitale économique, universitaire, culturelle et sportive de l'Auvergne, Clermont-Ferrand affirme son ambition de métropole régionale attractive et solidaire.

A travers ses programmations culturelles et les nombreux festivals qu'elle accueille tout au long de l'année, la ville attire des manifestations artistiques d'envergure nationale et internationale et cristallise les talents qui émergent au cœur d'une aire urbaine de plus de 450 000 habitants

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Clermont-Ferrand développe depuis plusieurs années un pôle axé sur l'image. La création, en 2010, d'un centre photographique témoigne de cet engagement municipal et permet d'ancrer la photographie dans le paysage culturel et artistique du territoire.

L'HÔTEL FONTFREYDE - CENTRE PHOTOGRAPHIQUE

Situé dans le centre ville de Clermont-Ferrand, l'Hôtel Fontfreyde est un ancien hôtel particulier, fleuron de l'architecture Renaissance. Classé Monument Historique, il abrite aujourd'hui un centre photographique.

Ce centre, conçu comme un espace de réflexion sur la place de la photographie dans le champ de la création contemporaine, aborde celle-ci comme un médium non exclusif, ouvert sur d'autres pratiques artistiques. Sa programmation privilégie la photographie contemporaine et questionne les différents statuts de l'image tout en laissant régulièrement une place à la photographie historique. Quatre expositions sont présentées chaque année, à partir de projets originaux conçus par des commissaires invités, des expositions monographiques et des collaborations avec d'autres centres photographiques.

A travers ces expositions, l'Hôtel Fontfreyde assure la diffusion d'œuvres photographiques contemporaines ; il contribue également à la production de travaux dans le cadre de résidences, à la promotion des artistes et de leur œuvre à travers l'édition d'ouvrages et à la sensibilisation des publics par le biais de diverses actions de médiation.

UNE RÉSIDENCE PHOTOGRAPHIQUE : 10 ans de soutien à la création

PRÉSENTATION

Depuis dix ans, la Ville de Clermont-Ferrand organise une résidence photographique et confie à un photographe professionnel le soin de porter un regard libre et attentif sur le territoire clermontois à partir du thème : « La Ville : son paysage, son environnement, ses habitants ». Aujourd'hui, cette résidence évolue pour placer au cœur de son propos les notions de rencontre et d'échange entre un photographe et les habitants du territoire. *Le Plateau*, projet réalisé en 2013 par Bertrand Meunier sur le quartier Saint-Jacques, préfigure cette nouvelle orientation et ouvre la voie à des travaux photographiques mettant en lumière un lieu de vie, un quartier ou une population de la cité clermontoise.



Bertrand Meunier ©

LES OBJECTIFS DE LA RESIDENCE

- Soutenir la création photographique contemporaine en proposant des conditions techniques et financières pour qu'un artiste puisse mener une recherche personnelle sur le territoire de la Ville.
- Constituer à terme, à partir des œuvres produites, un fonds représentatif de la création photographique contemporaine.
- Susciter une rencontre avec les publics par le biais d'un projet artistique et d'actions de médiation.

LES CRITERES DE PARTICIPATION

L'appel à candidature s'adresse à des artistes ayant une expérience professionnelle confirmée, se traduisant par :

- Des expositions au sein d'institutions, de galeries ou de manifestations culturelles de rayonnement national et international.
- Des achats d'œuvres par des institutions françaises et étrangères (privées et publiques).
- Des prix reconnus dans le domaine photographique.
- Des éditions d'ouvrages monographiques.
- Une visibilité internationale.

La sélection du lauréat est effectuée en deux temps :

1ère phase :

- Une présélection minimum de cinq candidats est réalisée par un comité composé de diverses personnalités locales. Les critères de sélection sont :
 - La pertinence du travail déjà effectué et la maturité de la démarche artistique.
 - L'intérêt du projet artistique proposé à Clermont-Ferrand. Une attention particulière sera portée aux projets permettant l'implication d'une population donnée du territoire clermontois.
 - La complémentarité avec les travaux réalisés dans le cadre des précédentes résidences.

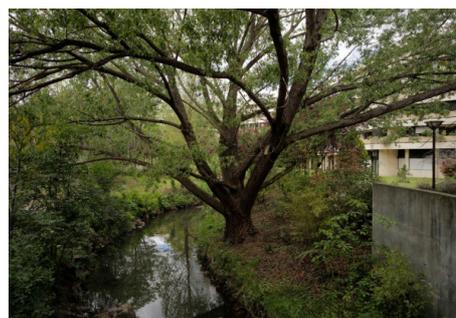
2ème phase :

- Les cinq projets présélectionnés sont analysés par un jury composé de personnalités qualifiées dans le domaine de la photographie.

L'annonce publique du lauréat aura lieu lors du vernissage de l'exposition d'été 2014 à l'Hôtel Fontfreyde.

ARTISTES PRECEDEMMENT ACCUEILLIS

- Charles FREGER, 2004
- Bogdan KONOPKA, 2005
- Eric BAUDELAIRE, 2006
- Jürgen NEFZGER, 2007
- Véronique ELLENA, 2008
- Martin KOLLAR, 2009
- Christophe BOURGUEDIEU, 2010
- John DAVIES, 2011
- Thibault CUISSET, 2012
- Bertrand MEUNIER, 2013



John Davies ©

CONDITIONS FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

Une bourse de création 7 500 euros est accordée à l'artiste en résidence.

Cette somme correspondant à la cession des droits patrimoniaux et d'auteurs, aux frais de prise de vues, de repérage, artistiques et techniques et aux frais de production (films, développement...) ainsi que les frais de séjour et déplacements (hormis hébergement).

LA VILLE PREND EN CHARGE :

- L'hébergement de l'artiste durant sa résidence à Clermont-Ferrand, sur la base d'un studio meublé.
- La production d'une série photographique.
 - La série est produite en vue d'une exposition à l'Hôtel Fontfreyde et cédée à la Ville de Clermont-Ferrand.
 - Un jeu complet de la série est remis à l'artiste.
- Une exposition personnelle du lauréat sera présentée au Centre photographique (période

définie ultérieurement).

Le Centre photographique prendra en charge tous les frais afférents à cette exposition.

- L'édition d'un catalogue d'exposition par le centre photographique (le choix éditorial sera déterminé par le Centre photographique en temps voulu).

EN CONTREPARTIE, L'ARTISTE S'ENGAGE A :

- Être présent à Clermont-Ferrand sur une période globale de huit semaines, celle-ci pouvant être fractionnée.

- Mener des actions de médiation en direction d'une classe d'un collège de Clermont-Ferrand durant l'année scolaire 2014-2015.

L'artiste effectuera, au maximum, 12 heures d'intervention, rémunérées 50 euros de l'heure et réparties comme suit :

- Trois ou quatre interventions dans la classe pour présenter son travail et échanger avec les élèves sur sa résidence à Clermont-Ferrand.
- Une visite accompagnée de son exposition à l'Hôtel Fontfreyde.

- Animer un temps de rencontre avec le public (conférence / débat) à l'Hôtel Fontfreyde. Cet événement sera organisé un soir de semaine, durant la période d'exposition.

- Prendre à sa charge ses frais de transport et de restauration, et être autonome dans ses déplacements durant sa résidence.

DOSSIER DE CANDIDATURE

DESCRIPTIF

Le dossier de candidature doit être rédigé en français ou en anglais, sur support papier dont la taille ne doit pas excéder le format A3 (le dossier ne sera pas retourné).

Il doit être composé de :

- Une biographie
- Un dossier présentant la démarche générale de l'artiste
- Des séries d'images imprimées ainsi qu'une sélection de projets aboutis
- Une note d'intention du projet artistique envisagé à Clermont-Ferrand.

A noter : des recommandations de personnalités du monde de la photographie sont les bienvenues.

CALENDRIER ET PILOTAGE

- 18 avril 2014 : Date limite de candidature.
- 16 mai 2014 : Présélection de cinq candidats.

- Fin juin 2014 : Annonce publique du lauréat de la résidence.
- **Résidence de septembre 2014 à juin 2015.** (2 jours sont à prévoir en amont du début de la résidence pour une rencontre avec la direction et l'équipe du centre.)

L'équipe de l'Hôtel Fontfreyde est chargée de la coordination scientifique et logistique de la résidence et de l'exposition.

DÉPÔT DU DOSSIER

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Le dossier doit être envoyé par voie postale uniquement, au plus tard **le 18 avril 2014** (le cachet de la poste faisant foi).

ADRESSE POSTALE

Hôtel Fontfreyde - Centre photographique
« Projet Résidence photographique 2014 »
34 rue des Gras
63000 Clermont-Ferrand

CONTACTS

Régis BESSE

Chargé de programmation

04 73 42 60 57

rbesse@ville-clermont-ferrand.fr

Francine LOTTE

Responsable de site

04 73 42 31 81

flotte@ville-clermont-ferrand.fr